RCS : BREST
Code greffe : 2901

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de BREST atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2016 B 00473
Numéro SIREN : 820 715 688
Nom ou dénomination : ABALONE TT BREST

Ce dépôt a été enregistré le 10/01/2022 sous le numéro de dépôt 1264

Dépôt N° 1264

Le 10 JAN. 2022

R.C.S. BREST

ABALONE TT BREST
SOCIÉTÉ PAR ACTIONS SIMPLIFIÉE
AU CAPITAL DE 123000 EUROS
SIEGE SOCIAL : 280 RUE ERNEST HEMINGWAY IMMEUBLE KERMEUR
29200 BREST
820715688 RCS BREST

COMPTES ANNUELS
EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2020

Certifiés conformes
Le Président



BILAN ACTIF

ACTIF	Exercice N 31/12/2020 12			Exercice N-1 31/12/2019 12	Ecart N / N-1	
	Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
Capital souscrit non appelé (I)						
Immobilisations incorporelles						
Frais d'établissement						
Frais de développement						
Concessions, brevets et droits similaires	6 323.64	6 323.64				
Fonds commercial (1)						
Autres immobilisations incorporelles						
Avances et acomptes						
Immobilisations corporelles						
Terrains						
Constructions						
Installations techniques, matériel et outillage						
Autres immobilisations corporelles	23 134.22	14 121.64	9 012.58	11 199.28	-2 186.70	-19.53
Immobilisations en cours						
Avances et acomptes						
Immobilisations financières (2)						
Participations mises en équivalence						
Autres participations						
Créances rattachées à des participations						
Autres titres immobilisés						
Prêts	517.00		517.00	2 130.00	-1 613.00	-75.73
Autres immobilisations financières	2 500.00		2 500.00	2 500.00		
Total II	32 474.86	20 445.28	12 029.58	15 829.28	-3 799.70	-24.00
Stocks et en cours						
Matières premières, approvisionnements						
En-cours de production de biens						
En-cours de production de services						
Produits intermédiaires et finis						
Marchandises						
Avances et acomptes versés sur commandes						
Créances (3)						
Clients et comptes rattachés	238 126.41	508.13	237 618.28	434 594.43	-196 976.15	-45.32
Autres créances	236 634.42		236 634.42	223 299.58	13 334.84	5.97
Capital souscrit - appelé, non versé						
Valeurs mobilières de placement						
Disponibilités	10 091.97		10 091.97		10 091.97	
Charges constatées d'avance (3)	5 849.78		5 849.78	9 062.78	-3 213.00	-35.45
Total III	490 702.58	508.13	490 194.45	666 956.79	-176 762.34	-26.50
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
Primes de remboursement des obligations (V)						
Ecarts de conversion actif (VI)						
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	523 177.44	20 953.41	502 224.03	682 786.07	-180 562.04	-26.44

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an 3 017.00
(3) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

	PASSIF	Exercice N 31/12/2020 12	Exercice N-1 31/12/2019 12	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 123 000)	123 000.00	123 000.00		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport				
	Ecarts de réévaluation				
	Réserves				
	Réserve légale	8 819.79	4 722.44	4 097.35	86.76
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves	81 599.02	59 714.29	21 884.73	36.65
	Report à nouveau				
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	-2 400.97	81 947.08	-84 348.05	-102.93
	Subventions d'investissement				
	Provisions réglementées				
	Total I	211 017.84	269 383.81	-58 365.97	-21.67
FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs				
	Avances conditionnées				
	Total II				
PROVISIONS	Provisions pour risques				
	Provisions pour charges				
	Total III				
DETTES (1)	**Dettes financières**				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit				
	Concours bancaires courants	136.30	6 568.98	-6 432.68	-97.93
	Emprunts et dettes financières diverses				
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes d'exploitation				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	52 605.07	102 911.50	-50 306.43	-48.88
	Dettes fiscales et sociales	230 909.56	282 137.65	-51 228.09	-18.16
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Autres dettes	7 555.26	21 784.13	-14 228.87	-65.32
Régularisation	Produits constatés d'avance (1)				
	Total IV	291 206.19	413 402.26	-122 196.07	-29.56
	Ecarts de conversion passif (V)				
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	502 224.03	682 786.07	-180 562.04	-26.44
	(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	291 206.19	413 402.26		

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2020 12			Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total	31/12/2019 12	Euros	%
Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises						
Production vendue de biens						
Production vendue de services	1 641 351.14		1 641 351.14	2 509 072.89	-867 721.75	-34.58
Chiffre d'affaires NET	1 641 351.14		1 641 351.14	2 509 072.89	-867 721.75	-34.58
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation			5 000.00		5 000.00	
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			7 757.48	65 755.18	-57 997.70	-88.20
Autres produits			471.02	1 203.29	-732.27	-60.86
Total des Produits d'exploitation (I)			1 654 579.64	2 576 031.36	-921 451.72	-35.77
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises						
Variation de stock (marchandises)						
Achats de matières premières et autres approvisionnements						
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)						
Autres achats et charges externes *			215 202.72	296 967.42	-81 764.70	-27.53
Impôts, taxes et versements assimilés			24 438.45	30 971.32	-6 532.87	-21.09
Salaires et traitements			1 134 656.06	1 730 592.61	-595 936.55	-34.44
Charges sociales			278 957.23	410 628.86	-131 671.63	-32.07
Dotations aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			2 915.94	4 200.77	-1 284.83	-30.59
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations						
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations						
Dotations aux provisions						
Autres charges			117.64	8 757.62	-8 639.98	-98.66
Total des Charges d'exploitation (II)			1 656 288.04	2 482 118.60	-825 830.56	-33.27
- Résultat d'exploitation (I-II)			-1 708.40	93 912.76	-95 621.16	-101.82
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges afferentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2020 12	Exercice N-1 31/12/2019 12	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
Produits financiers				
Produits financiers de participations (3) Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3) Autres intérêts et produits assimilés (3) Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges Différences positives de change Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	658.09	75.99	582.10	766.02
Total V	658.09	75.99	582.10	766.02
Charges financieres				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions Intérêts et charges assimilées (4) Différences négatives de change Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	1 350.66	1 631.67	-281.01	-17.22
Total VI	1 350.66	1 631.67	-281.01	-17.22
. Résultat financier (V-VI)	-692.57	-1 555.68	863.11	55.48
. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	-2 400.97	92 357.08	-94 758.05	-102.60
Produits exceptionnels				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion Produits exceptionnels sur opérations en capital Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Total VII				
Charges exceptionnelles				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion Charges exceptionnelles sur opérations en capital Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions		1 800.00	-1 800.00	-100.00
Total VIII		1 800.00	-1 800.00	-100.00
. Résultat exceptionnel (VII-VIII)		-1 800.00	1 800.00	100.00
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		3 097.00	-3 097.00	-100.00
Impôts sur les bénéfices (X)		5 513.00	-5 513.00	-100.00
Total des produits (I+III+V+VII)	1 655 237.73	2 576 107.35	-920 869.62	-35.75
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	1 657 638.70	2 494 160.27	-836 521.57	-33.54
Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	-2 400.97	81 947.08	-84 348.05	-102.93

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier
(3) Dont produits concernant les entreprises liées
(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

\S ABALONE TT BREST

:0 RUE ERNEST HEMINGWAY
1MEUBLE KERMEUR
'200 BREST

ANNEXE DU 01/01/2020 AU 31/12/2020

CECOM Experts-comptables
ZA LA CROIX CARREE

50180 AGNEAUX

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 502 224.03 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 1 641 351.14 Euros et dégageant un déficit de -2 400.97 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2020 au 31/12/2020.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

La crise sanitaire liée au Covid-19 et la promulgation de l'état d'urgence sanitaire par la loi n°2020-290 du 23 Mars 2020 constituent des événements majeurs au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2020. A ce titre, les actifs et passifs, les charges et produits mentionnés respectivement au bilan et au compte de résultat au 31 décembre 2020 sont comptabilisés et évalués en tenant compte de ces événements et de leurs conséquences connues à la date d'arrêté des comptes.

Au regard de la situation, l'entreprise a mis en ouvre les mesures de soutien suivantes proposées par le Gouvernement et d'autres organismes dans le but d'assurer la continuité de l'activité :

- Report de paiement des dettes sociales et fiscales
- Indemnisations perçues dans le cadre du chômage partiel

La situation étant évolutive, il est difficile à la date d'arrêté des comptes de mesurer toutes les incidences de la crise sanitaire sur l'entreprise et notamment par rapport au rythme de reprise de l'activité jusqu'à son niveau habituel.

La direction de l'entreprise estime qu'à la date d'arrêté des comptes les effets de la crise sanitaire (COVID-19) ne remettent pas en cause la continuité de l'exploitation.

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Suite à l'annonce du 31 mars 2021, les nouvelles mesures de contraintes décidées par le Gouvernement, dans le cadre de la lutte contre la crise sanitaire liée au Coronavirus, emportent pour le tissu économique des conséquences, notamment financières. À ce jour, les effets qui en découlent sur la santé financière des entreprises sont difficilement prévisibles, compte tenu des incertitudes pesant sur la durée des mesures de restrictions en cours mais également des modalités et conditions de sortie de cette crise.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL	6 324		
Installations générales agencements aménagements divers	10 726		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	11 679		729
TOTAL	22 405		729
Prêts, autres immobilisations financières	4 630		
TOTAL	4 630		
TOTAL GENERAL	33 359		729

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles TOTAL			6 324	6 324
Installations générales agencements aménagements divers			10 726	10 726
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			12 408	12 408
TOTAL			23 134	23 134
Prêts, autres immobilisations financières		1 613	3 017	3 017
TOTAL		1 613	3 017	3 017
TOTAL GENERAL		1 613	32 475	32 475

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles TOTAL	6 324			6 324
Installations générales agencements aménagements divers	5 547	1 648		7 195
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	5 659	1 268		6 926
TOTAL	11 206	2 916		14 122
TOTAL GENERAL	17 529	2 916		20 445

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Instal.générales agenc.aménag.divers	1 648				
Matériel de bureau informatique mobilier	1 268				
TOTAL	2 916				
TOTAL GENERAL	2 916				

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Etat des provisions

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur comptes clients	565		56		508
TOTAL	565		56		508
TOTAL GENERAL	565		56		508
Dont dotations et reprises d'exploitation			56		

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Prêts	517	517	
Autres immobilisations financières	2 500	2 500	
Clients douteux ou litigieux	610	610	
Autres créances clients	237 517	237 517	
Impôts sur les bénéfices	44 816	44 816	
Taxe sur la valeur ajoutée	8 522	8 522	
Divers état et autres collectivités publiques	6 550	6 550	
Groupe et associés	131 482	131 482	
Débiteurs divers	45 265	45 265	
Charges constatées d'avance	5 850	5 850	
TOTAL	483 628	483 628	
Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice	1 613		

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	136	136		
Fournisseurs et comptes rattachés	52 605	52 605		
Personnel et comptes rattachés	81 968	81 968		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	44 138	44 138		
Taxe sur la valeur ajoutée	84 398	84 398		
Autres impôts taxes et assimilés	20 406	20 406		
Autres dettes	7 555	7 555		
TOTAL	291 206	291 206		

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
ACTIONS	10.0000	12 300			12 300

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	553
Autres créances	51 815
Total	52 368

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	136
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	26 374
Dettes fiscales et sociales	42 092
Autres dettes	7 555
Total	76 157

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	5 850
Total	5 850

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Honoraires des commissaires aux comptes

Le montant total des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice est de 3 919 euros, correspondant aux honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes.

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Engagements financiers

(PCG Art. 531-2/9)

Engagements donnés

Effets escomptés non échus	7 075
Total (1)	7 075

Engagements reçus

GARANTIE FINANCIERE ATRADIUS	200 726
Total	200 726

Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art. 531-2/9, Art. 832-13)

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite. Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite. Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.

KPMG SA
89 Rue des Cinq Chemins
ZA de la Chevalerie numero Deux
50009 Saint Lô

SAS Abalone TT Brest

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2020
SAS Abalone TT Brest
280 Rue Ernest Hemingway Immeuble Kermeur 29200 BREST

KPMG SA
société française membre du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants adhérents de KPMG International Limited, une société de droit anglais (" private company limited by guarantee ").

SA
Société de commissariat aux comptes
Siège social : Tour EQHO
2 Avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex
775726417 RCS NANTERRE

KPMG SA
89 Rue des Cinq Chemins
ZA de la Chevalerie numero Deux
50009 Saint Lô

SAS Abalone TT Brest

280 Rue Ernest Hemingway Immeuble Kermeur 29200 BREST

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2020

À l'assemblée générale de la société SAS Abalone TT Brest,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société SAS Abalone TT Brest relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie "Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels" du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2020 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

La société constitue des dépréciations des créances clients selon les modalités décrites dans la note « Dépréciation des créances » de l'annexe.

Nous avons procédé à l'appréciation de l'approche retenue par la société, décrite dans la note « Dépréciation des créances » de l'annexe, sur la base des éléments disponibles à ce jour, et mis en œuvre des tests pour vérifier, par sondage, l'application de cette approche.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

• il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

• il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

• il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

• il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

• il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Saint Lô, le 26 mai 2021

KPMG SA

Yohann Bossard
Associé

Signé avec oodrive_sign
Yohann Bossard
KPMG
26/05/2021

re obligatoire (article 53 A Général des Impôts)

(1) **BILAN - ACTIF**

DGFiP N° 2050 2021

ignation de l'entreprise : SAS ABALONE TT BREST — Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12

esse de l'entreprise 280 RUE ERNEST HEMINGWAY 29200 BREST — Durée de l'exercice précédent* 12

néro SIRET* 8 2 0 7 1 5 6 8 8 0 0 0 1 7 — Néant ☐ *

		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Exercice N clos le, 31122020 Net 3	N-1 31122019 Net 4
Capital souscrit non appelé (I)	AA				
Frais d'établissement *	AB		AC		
Frais de développement *	CX		CQ		
Concessions, brevets et droits similaires	AF	6 324	AG 6 324		
Fonds commercial (1)	AH		AI		
Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK		
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM		
Terrains	AN		AO		
Constructions	AP		AQ		
Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR		AS		
Autres immobilisations corporelles	AT	23 134	AU 14 122	9 013	11 199
Immobilisations en cours	AV		AW		
Avances et acomptes	AX		AY		
Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT		
Autres participations	CU		CV		
Créances rattachées à des participations	BB		BC		
Autres titres immobilisés	BD		BE		
Prêts	BF	517	BG	517	2 130
Autres immobilisations financières*	BH	2 500	BI	2 500	2 500
TOTAL (II)	BJ	32 475	BK 20 445	12 030	15 829
Matières premières, approvisionnements	BL		BM		
En cours de production de biens	BN		BO		
En cours de production de services	BP		BQ		
Produits intermédiaires et finis	BR		BS		
Marchandises	BT		BU		
Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW		
Clients et comptes rattachés (3)*	BX	238 126	BY 508	237 618	434 594
Autres créances (3)	BZ	236 634	CA	236 634	223 300
Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC		
Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD		CE		
Disponibilités	CF	10 092	CG	10 092	
Charges constatées d'avance (3)*	CH	5 850	CI	5 850	9 063
TOTAL (III)	CJ	490 703	CK 508	490 194	666 957
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW				
Primes de remboursement des obligations (V)	CM				
Ecarts de conversion actif* (VI)	CN				
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	523 177	1A 20 953	502 224	682 786

ois : (1) Dont droit au bail | (2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP 3 017 | (3) Part à plus d'un an : CR

e de réserve priété :* Immobilisations : | Stocks : | Créances :

(2) **BILAN - PASSIF avant répartition**

DGFiP N° 2051 2021 · Page

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS ABALONE TT BREST — Néant ☐

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

			Exercice N	Exercice N-1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :123....000.....)	DA	123 000	123 0
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	8 820	4 7
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	81 599	59 7
	Report à nouveau	DH		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	(2 401)	81 9
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)	DL	211 018	269 3
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	136	6 5
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	52 605	102 9
	Dettes fiscales et sociales	DY	230 910	282 1
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA	7 555	21 7
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB		
	TOTAL (IV)	EC	291 206	413 4
	Ecarts de conversion passif * **(V)**	ED		
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	502 224	682 7

RENVOIS				
(1)	Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B		
(2)	Dont — Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
	Dont — Ecart de réévaluation libre	1D		
	Dont — Réserve de réévaluation (1976)	1E		
(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	291 206	413 4
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH		6 3

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Cegid Quadra

3 COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

Désignation de l'entreprise : SAS ABALONE TT BREST — Néant ☐ *

		Exercice N						Exercice (N-1)
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total		
Ventes de marchandises*		FA		FB		FC		
Production vendue	biens*	FD		FE		FF		
	services*	FG	1 641 351	FH		FI	1 641 351	2 509 073
Chiffres d'affaires nets*		FJ	1 641 351	FK		FL	1 641 351	2 509 073
Production stockée*						FM		
Production immobilisée*						FN		
Subventions d'exploitation						FO	5 000	
Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)						FP	7 757	65 755
Autres produits (1) (11)						FQ	471	1 203
Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	1 654 580	2 576 031
Achats de marchandises (y compris droits de douane)*						FS		
Variation de stock (marchandises)*						FT		
Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*						FU		
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*						FV		
Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *						FW	215 203	296 967
Impôts, taxes et versements assimilés*						FX	24 438	30 971
Salaires et traitements*						FY	1 134 656	1 730 593
Charges sociales (10)						FZ	278 957	410 629
DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations	- dotations aux amortissements*					GA	2 916	4 201
	- dotations aux provisions					GB		
Sur actif circulant : dotations aux provisions*						GC		
Pour risques et charges : dotations aux provisions						GD		
Autres charges (12)						GE	118	8 758
Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	1 656 288	2 482 119
- RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	(1 708)	93 913
Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)						GH		
Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)						GI		
Produits financiers de participations (5)						GJ		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)						GK		
Autres intérêts et produits assimilés (5)						GL	658	76
Reprises sur provisions et transferts de charges						GM		
Différences positives de change						GN		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						GO		
Total des produits financiers (V)						GP	658	76
Dotations financières aux amortissements et provisions*						GQ		
Intérêts et charges assimilées (6)						GR	1 351	1 632
Différences négatives de change						GS		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						GT		
Total des charges financières (VI)						GU	1 351	1 632
- RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	(693)	(1 556)
- RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	(2 401)	92 357

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)

4 COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

DGFiP N° 2053 2021

Désignation de l'entreprise : SAS ABALONE TT BREST — Néant ☐

			Exercice N	Exercice N-1
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB		
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE		1 80
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH		1 80
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI		(1 80
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ		3 09
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK		5 51
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	1 655 238	2 576 10
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	1 657 639	2 494 16
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	(2 401)	81 94

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

RENVOIS

(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO		
(2) Dont	produits de locations immobilières	HY		
	produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1G		
(3) Dont	- Crédit bail mobilier *	HP		
	- Crédit bail immobilier	HQ		
(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1H		
(5)	Dont produits concernant les entreprises liées	1J		
(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées	1K		
(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX		
(6ter)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC		
	Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD		
(9)	Dont transferts de charges	A1	7 701	62 04
(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS) A5	A2		
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3		
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4		
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6 — obligatoires A9			
	Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8 — dont cotisations Madelin A7			

(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)	Exercice N	
	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels

(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :	Exercice N	
	Charges antérieures	Produits antérieurs

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Cegid Quadra

; ABALONE TT BREST

RUE ERNEST HEMINGWAY
/IEUBLE KERMEUR
)0 BREST

ANNEXE DU 01/01/2020 AU 31/12/2020

CECOM Experts-comptables
ZA LA CROIX CARREE

50180 AGNEAUX

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 502 224.03 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 1 641 351.14 Euros et dégageant un déficit de -2 400.97 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2020 au 31/12/2020.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

La crise sanitaire liée au Covid-19 et la promulgation de l'état d'urgence sanitaire par la loi n°2020-290 du 23 Mars 2020 constituent des événements majeurs au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2020. A ce titre, les actifs et passifs, les charges et produits mentionnés respectivement au bilan et au compte de résultat au 31 décembre 2020 sont comptabilisés et évalués en tenant compte de ces événements et de leurs conséquences connues à la date d'arrêté des comptes.

Au regard de la situation, l'entreprise a mis en ouvre les mesures de soutien suivantes proposées par le Gouvernement et d'autres organismes dans le but d'assurer la continuité de l'activité :

- Report de paiement des dettes sociales et fiscales
- Indemnisations perçues dans le cadre du chômage partiel

La situation étant évolutive, il est difficile à la date d'arrêté des comptes de mesurer toutes les incidences de la crise sanitaire sur l'entreprise et notamment par rapport au rythme de reprise de l'activité jusqu'à son niveau habituel.

La direction de l'entreprise estime qu'à la date d'arrêté des comptes les effets de la crise sanitaire (COVID-19) ne remettent pas en cause la continuité de l'exploitation.

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Suite à l'annonce du 31 mars 2021, les nouvelles mesures de contraintes décidées par le Gouvernement, dans le cadre de la lutte contre la crise sanitaire liée au Coronavirus, emportent pour le tissu économique des conséquences, notamment financières. À ce jour, les effets qui en découlent sur la santé financière des entreprises sont difficilement prévisibles, compte tenu des incertitudes pesant sur la durée des mesures de restrictions en cours mais également des modalités et conditions de sortie de cette crise.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL	6 324		
Installations générales agencements aménagements divers	10 726		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	11 679		729
TOTAL	22 405		729
Prêts, autres immobilisations financières	4 630		
TOTAL	4 630		
TOTAL GENERAL	33 359		729

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles TOTAL			6 324	6 324
Installations générales agencements aménagements divers			10 726	10 726
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			12 408	12 408
TOTAL			23 134	23 134
Prêts, autres immobilisations financières		1 613	3 017	3 017
TOTAL		1 613	3 017	3 017
TOTAL GENERAL		1 613	32 475	32 475

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles TOTAL	6 324			6 324
Installations générales agencements aménagements divers	5 547	1 648		7 195
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	5 659	1 268		6 926
TOTAL	11 206	2 916		14 122
TOTAL GENERAL	17 529	2 916		20 445

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Instal.générales agenc.aménag.divers	1 648				
Matériel de bureau informatique mobilier	1 268				
TOTAL	2 916				
TOTAL GENERAL	2 916				

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Etat des provisions

rovisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
ur comptes clients	565		56		508
TOTAL	565		56		508
TOTAL GENERAL	565		56		508
ont dotations et reprises d'exploitation			56		

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
rêts	517	517	
utres immobilisations financières	2 500	2 500	
lients douteux ou litigieux	610	610	
utres créances clients	237 517	237 517	
npôts sur les bénéfices	44 816	44 816	
axe sur la valeur ajoutée	8 522	8 522	
ivers état et autres collectivités publiques	6 550	6 550	
roupe et associés	131 482	131 482	
ébiteurs divers	45 265	45 265	
harges constatées d'avance	5 850	5 850	
TOTAL	483 628	483 628	
Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice	1 613		

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
mprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	136	136		
ournisseurs et comptes rattachés	52 605	52 605		
ersonnel et comptes rattachés	81 968	81 968		
écurité sociale et autres organismes sociaux	44 138	44 138		
axe sur la valeur ajoutée	84 398	84 398		
utres impôts taxes et assimilés	20 406	20 406		
utres dettes	7 555	7 555		
TOTAL	291 206	291 206		

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
ACTIONS	10.0000	12 300			12 300

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	553
Autres créances	51 815
Total	52 368

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	136
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	26 374
Dettes fiscales et sociales	42 092
Autres dettes	7 555
Total	76 157

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	5 850
Total	5 850

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Honoraires des commissaires aux comptes

Le montant total des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice est de 3 919 euros, correspondant aux honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes.

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Engagements financiers

(PCG Art. 531-2/9)

Engagements donnés

Effets escomptés non échus	7 075
Total (1)	7 075

Engagements reçus

GARANTIE FINANCIERE ATRADIUS	200 726
Total	200 726

Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art. 531-2/9, Art. 832-13)

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite. Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite. Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.

ABALONE TT BREST
SOCIÉTÉ PAR ACTIONS SIMPLIFIÉE
AU CAPITAL DE 123000 EUROS
SIEGE SOCIAL : 280 RUE ERNEST HEMINGWAY IMMEUBLE KERMEUR
29200 BREST
820715688 RCS BREST
Ci-dessous désignée « la Société »

AFFECATION DU RESULTAT PROPOSEE A L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 11 JUIN 2021

TROISIÈME RÉSOLUTION
AFFECTATION DU RÉSULTAT

Après avoir pris connaissance du résultat déficitaire de l'exercice écoulé s'élevant à un montant de -2400,97 euro(s), du poste "Autres réserves" de l'exercice précédent d'un montant de 81599,02 euro(s), et après imputation du déficit sur le poste « autres réserves », l'assemblée générale décide d'affecter le bénéfice distribuable d'un montant total de 79198,05 euro(s) comme il suit :

- dotation du poste « autres réserves » : euro(s) ;
- dividendes : euro(s).

MONTANT DE DIVIDENDES

Le dividende à distribuer au titre de l'exercice est donc de euro(s) par action.
Ce dividende sera mis en paiement au siège social à compter de ce jour.

DISTRIBUTIONS ANTERIEURES

Par ailleurs, l'assemblée générale prend acte, conformément aux dispositions de l'article 243 bis du code général des impôts, qu'il a été procédé aux distributions de dividendes suivantes au cours des trois derniers exercices :

Exercice clos le	Revenus éligibles à l'abattement		Revenus non éligibles à l'abattement
	Dividendes	Autres revenus distribués	
31.12.2019	x	x	55 965,00 €
31.12.2018	x	x	30 012,00 €
31.12.2017	x	x	x

ABALONE TT BREST
SOCIÉTÉ PAR ACTIONS SIMPLIFIÉE
AU CAPITAL DE 123000 EUROS
SIEGE SOCIAL : 280 RUE ERNEST HEMINGWAY IMMEUBLE KERMEUR
29200 BREST
820715688 RCS BREST
Ci-dessous désignée « la Société »

AFFECATION DU RESULTAT ADOPTEE A L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 11 JUIN 2021

TROISIÈME RÉSOLUTION BIS
AFFECTATION DU RÉSULTAT

Après avoir pris connaissance du résultat déficitaire de l'exercice écoulé s'élevant à un montant de -2400,97 euro(s), du poste "Autres réserves" de l'exercice précédent d'un montant de 81599,02 euro(s), et après imputation du déficit sur le poste « autres réserves », l'assemblée générale décide d'affecter le bénéfice distribuable d'un montant total de 79198,05 euro(s) comme il suit :

- dotation du poste « autres réserves » : 109,05 euro(s);
- dividendes : 79089 euro(s).

MONTANT DE DIVIDENDES

Le dividende à distribuer au titre de l'exercice est donc de 6,43 euro(s) par action.
Ce dividende sera mis en paiement au siège social à compter de ce jour.

DISTRIBUTIONS ANTERIEURES

Par ailleurs, l'assemblée générale prend acte, conformément aux dispositions de l'article 243 bis du code général des impôts, qu'il a été procédé aux distributions de dividendes suivantes au cours des trois derniers exercices :

Exercice clos le	Revenus éligibles à l'abattement		Revenus non éligibles à l'abattement
	Dividendes	Autres revenus distribués	
31.12.2019	x	x	55 965,00 €
31.12.2018	x	x	30 012,00 €
31.12.2017	x	x	x

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Certifié conforme
Le Président.

DEPOT DES COMPTES DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2020

Madame, Monsieur,

Veuillez trouver ci-après l'ensemble des documents comptables relatifs à l'exercice clos le 31/12/2020, ainsi qu'un chèque d'un montant de 47.90 euros à l'ordre du greffe du tribunal de commerce.

Merci de bien vouloir transmettre les récépissés de dépôt à l'adresse suivante :

REÇU LE

1 0 JAN. 2022

GREFFE TRIB. COM. BREST

ABALONE FRANCE
Claire BAUDET
43, rue Bobby Sands
44800 SAINT-HERBLAIN

Restant à votre disposition,

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur l'expression de nos salutations distinguées.

Claire BAUDET